

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2021-09/38C

Objet : ADJONCTION DE TARIFS A L'ESPACE AQUASUD.

L'an deux mille vingt et un, le 29 septembre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle Marcel Oms à Alénia, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37		Pour :	35
En exercice :	37	Vote :	Contre :	0
Présents :	30		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, Eliane BERDAGUER, François BONNEAU, Joëlle CANAVY, Danielle CULAT, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Jacques FIGUERAS, Magali FONTENEAU, Ange GARCIA, Jean GAUZE, Pascale GUICHARD, Valérie LISSARRE, Thierry LOPEZ, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Angèle PEREZ, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Colette ROIG, Katia ROMAGOSA, Pierre ROSSIGNOL, Manon SABARDEIL, Louis SALA, Suzanne SICARD, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Sylvie TORRES.

Absents excusés ayant donné procuration : Myriam DARDENNE donne pouvoir à Pascale GUICHARD
Marie-Thérèse NEGRE donne pouvoir à Nathalie PINEAU
Robert OLIVE donne pouvoir à Jean-André MAGDALOU
Jean ROMEO donne pouvoir à Thierry DEL POSO
Jean-Jacques THIBAUT donne pouvoir à Thierry SOLDÀ

Absents excusés : Stéphane CALVO, Thierry SIRVENTE.

Secrétaire de séance Jean-André MAGDALOU

Date de convocation : 22 septembre 2021

Le Président expose à l'Assemblée,

Compte tenu du confinement lié à la pandémie du Covid-19 et des fermetures que cela a occasionné, certaines personnes sont réticentes à s'abonner à l'année.

De ce fait, l'Espace Aquasud souhaite proposer une alternative aux abonnements annuels, plus souple avec des cartes de :

	CCSR	Hors CCSR
Carte de 10 séances Ecole de Nage	60.00	70.00
Carte de 25 séances AQUAGYM	100.00	125.00

EN CONSEQUENCE, LE CONSEIL DE COMMUNAUTE APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

Vu la proposition d'adjonction de tarifs,

☞ **APPROUVE** l'adjonction des nouveaux tarifs ci-dessus ;

☞ **DIT QUE** les nouveaux tarifs sont ajoutés à la grille tarifaire ci-jointe ;

☞ **DIT QUE** les recettes seront inscrites au budget principal de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

